

VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- (1) Rendez vous sur le site **permisdeconduire.ants.gouv**.
- (2) Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- (3) Connectez-vous à votre espace ANTS
- (4) Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5) Effectuez votre demande de permis de conduire
- (6) Suivez votre demande en ligne



(?)

BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE?

Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : https://ants.gouv.fr

https://www.facebook.com/ANTSdirect



Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures: www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



